L'Anarcho-syndicaliste n°50
août1965
Union des anarcho-syndicalistes

LE PROBLEME PAYSAN, LE PROBLEME DU CAPITALISME !

INTRODUCTION

Le Problème agricole, problème complexe s'il en est, et demandant des études beaucoup plus fouillées que celle-ci ne le prétend, ne saurait être seulement considéré en lui-même.

L'Introduction au "rapport sur la situation" publié dans l'*Anarcho-syndicaliste* n°42 d'octobre 64, semble bien devoir prendre place ici:

"Le monde dans lequel nous vivons est toujours divisé en Etats eux-mêmes regroupés en blocs d'Etats selon les systèmes économiques qui assurent la suprématie de leurs couches dirigeantes.

L'économie capitaliste dont nous sommes la "main-d'oeuvre" est toujours basée sur le profit qui impose de produire sans cesse davantage pour vendre sans cesse davantage. Il en découle cette aberration que les 2/3 de l'humanité, notamment les populations d'Asie et d'Amérique latine, sont sous-alimentées, tandis que les stocks s'accumulent et que s'engorgent les marchés. Il est vrai que ces populations misérables ne disposent pas de pouvoir d'achat pour se procurer ces denrées excédentaires qui sont faites pour être vendues (quelles que soient les tartuferies sur l'aide aux pays sous-développés)".

A moins que pour devenir des "consommateurs" valables les peuples de ces pays fassent sauter les carcans féodaux et militaires qui les enserrent, et qu'ils exproprient les gros propriétaires, notamment les propriétaires fonciers. Mais il se trouve que ces carcans sont des gouvernements qui garantissent les intérêts et investissements américains dans ces pays et jouissent par conséquent du soutien tutélaire des U.S.A. C'est là une des contradictions du système capitaliste.

Toujours est-il que nous entamons l'une de ces crises cycliques dont la reconstruction de l'Europe et le Plan Marshall avaient pour un temps repoussé l'échéance. Bien qu'elle soit encore latente ses caractères apparaissent chaque jour, y compris dans l'inflation des budgets d'armement: celui des U.S.A. est en augmentation de 10 milliards de dollars sur le précédent (celui de la force de frappe française en augmentation de 25%). C'est toujours une vérité élémentaire qu'en régime capitaliste la fabrication d'armement reste un débouché, une sorte de "régulateur", quand la production de biens de consommation sature les marchés. La phrase célèbre de JAURES, "le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage" est autre chose que simple réthorique."

L'économie capitaliste est et ne peut être qu' une économie de marché, injuste et coercitive, imposant ses injustices par ses lois, sa police, son armée, ses églises. Et ceux, qui prétendent résoudre chaque problème indépendamment des autres, ceux qui prétendent que les discussions avec l'état, les plans organisés par l'Etat apporteront des solutions aux maux dont-nous souffrons, ou bien se trompent lourdement ou bien trahissent ce qu'ils devraient défendre.

Il n'y a aucune entente possible entre les travailleurs et le capitalisme. C'est le feu et l'eau, le loup et la proie. Dans le système économique dans lequel nous vivons, aucun accord n'a jamais été conclu qui n'ait été dénoncé comme insuffisant par les exploités, ou supprimé par les exploiteurs pour accroître leurs profits, selon les fluctuations du rapport des forces.

Constater cela, c'est constater la lutte des classes; en tirer les conclusions logiques qui s'imposent et agir en conséquence, c'est être révolutionnaire.

Mais la révolution a été faite en Russie, en Chine, dans les pays de démocratie populaire de l'Europe occidentale, à Cuba, en Algérie... Il s'agit là de révolutions qui remettaient tout ou partie des biens

particuliers à l'Etat... Plus ou moins vite, les exploités se sont aperçus qu'ils avaient seulement changé de maîtres, l'Etat s'étant étoffé, "nourri", bureaucratisé. Tout ce qu'on crée tend à vivre, donc à croître. L'Etat marxiste implanté en Russie en a réalisé la démonstration éclatante. Peu à peu, par la propagande, la police, la suppression physique des opposants, il a réalisé en U.R.S.S. un vaste camp de concentration empli par une armée d'esclaves guidés par ieurs bureaucrates et pliés par la police.

Les anarcho-syndicalistes ne sauraient adhérer à une telle conception de la révolution sociale. Chaque individu, chaque organisation créééé par les travailleurs, doivent pour que la révolution triomphe, garder leur pleine liberté et prendre toutes leurs responsabilités dans la gestion des affaires de la société. Il est bien évident qu'à ce stade se pose le problème de l'éducation en même temps que celui des structures. Nous aurons ailleurs l'occasion d'y revenir.

En conclusions, les vues jetées ici sur le monde agricole ne sauraient être séparées des deux considérations préalables:

- Nous vivons à l'intérieur d'un système capitaliste, contradictoire, essentiellement injuste, hiérarchisé, basé sur la propriété privée, la recherche du profit et le centralisme.

- Il est nécessaire de détruire ce système pour rebâtir une société égalitaire basée sur la satisfaction des besoins et le fédéralisme. La liberté étant indispensable à l'épanouissement des individus, cette révolution sera libertaire ou rien ne sera changé.

1- L'EXODE RURAL:

Le nombre de départements en France, où la population active agricole est supérieure à la population active non agricole s'établit ainsi: 19 en 1954 ; 5 en 1962 (Creuse, Gers, Lot, Cantal, Mayenne).

Ont changé de "majorité" entre les 2 derniers recensements: la Manche, la Dordogne, l'Orne, l'Ariège, les Côtes du Nord, le Morbihan, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Corrèze, les Landes, le Lot et Garonne, l'Aveyron, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Loire.
En 1964, au rythme du déclin constaté, il ne doit plus y avoir que 3 départements: la Creuse, le Cantal et le Gers à "majorité agricole".

Sur l'ensemble de la population, les ruraux, de 67% qu'ils étaient en 1876, sont passés à 37% en 1962. D'autre part, s'il reste environ 1.750.000 exploitations agricoles, 1.000.000 seulement doivent subsister au terme de l'exécution du 5éme plan gouvernemental dans le cadre de la "Loi d'orientation agricole", c'est à dire en 1970.

Une enquête faite sur plusieurs "points" nous montre:

BONNEUIL : (village de la commune de Ste-Soline dans les Deux- Sèvres)
En 1945: 26 exploitations,
En 196 : 13.
Dans un avenir proche, les fermes sont encore appe-lées à disparaître.

PRECONSEIL : (Commune de Chey, Deux-Sèvres).
18 exploitations en 1944,
8 exploitations en 1964.

BOUCHET du NAC: (canton de Melle, Deux-Sèvres),
7 exploitations en 1939,
1 en 1964, qui va disparaître.

STE-NEOMAYE : (Deux-Sèvres).
Une dizaine de petites exploitations (10-15 ha) ont disparu.

EN MAYENNE: (Pays encore récemment à majorité agricole), les jeunes partent, vers les usines ou les emplois du secteur; tertiaire (le Mans, Rennes, Laval, Paris), les fermiers vieillissent et commencent à ne plus être remplacés. D'ici une dizaine d'années, de nombreuses fermes disparaîtront faute de main-d'oeuvre suffisante.

En un siècle, la Mayenne, département réputé stable, a perdu 34,3 % de ses habitants. Sa population urbaine atteignait 30,9% de sa population totale en 1962, contre 17,3% seulement en 1876.

Dans la CREUSE: la population a diminué de 60% en un siècle. De 1954 en 1962, la population passe de 172.000 à 162.500: -6%; 29 habitants au km² (moyenne française 86). Certains cantons du plateau de Millevaches ont atteint le point de "non retour": perte de 51% et 43% dans les cantons de Gentioux et Royère, depuis 1936.

L'isolement rend l'inconfort insupportable. Les femmes s'en vont, les hommes doivent choisir: 27 % des hommes de 25 à 65 ans ne sont pas mariés.

D'autre part, avec le Morbihan, la Creuse est le département où les retours des gens âgés sont les plus nombreux (retraités qui reviennent au pays et se retirent sur de petites exploitations de quelques hectares).

C'est le département le plus "vieux" de France, malgré 20% d'excédents en 65 ans. Le vieillissement provient de l'émigration, cause d'une large fuite des jeunes (1.000 par an). Les fermes appartiennent le plus souvent à des personnes âgées, 25% des chefs d'exploitation ont plus de 65 ans, 50 % entre 26 et 65 ans, en 1955.

11.000 chefs d'exploitation devront être remplacés par 6.000 suceesseurs, d'ici 197. Les effets du vieillissement risquent de s'accumuler et de se nourrir eux-mêmes. Les femmes partiront de plus en plus nombreuses.

Dans l'ARIEGE: de 1954 à 1962, la population agricole est passée de 57.890 à 45.300, soit un recul de 21,7%. Les fermes abandonnées retournent à la lande et à la forêt.

Dans le Canton de LEZAY: (Deux-Sèvres), de 1856 à 1962, le dépeuplement dépasse 36% et la densité passe de 51 à 33. La pyramide des âges de 1962 montre un vieillissement accentué par rapport à 1891. Les hommes quittent après le service militaire pour "se faire" fonctionnaires le plus souvent. La population agricole de 20 à 60 ans comprend 1.278 hommes et 1.103 femmes.

Les agriculteurs se répartissent ainsi :

- 346 de 50 à 60 ans, -254 de 40 à 50 ans, -299 de 30 à 40 ans, -251 de 20 à 30 ans.

Tous ne sont pas fixés à la terre: les plus jeunes partent après le service militaire ou lorsque les parents ont partagé ou parce que les partages se font trop attendre.

On a pu remarquer ici aussi, comme dans le limousin ou le Béarn, un excédent de célibataires masculins: il y a 153 hommes célibataires contre 41 femmes, parmi ceux nés entre 1919 et 1936. Dans la majorité des cas, ils exploitent avec leurs familles.

Les filles partent vers des emplois plus "confortables" moins "dépréciés"': Elles s'instruisent et cherchent un emploi ou elles partent en apprentissage ou se "placent" comme employées de maison.

PAS DE CALAIS: 34% d'ouvriers agricoles de moins qu'en 1954. Dans toute la France, de 1954 à 1962, le nombre des ouvriers agricoles a diminué de 28,6%. Il en reste 500.000 permanents dont la moitié est employée dans les grosses exploitations du Nord, et du Bassin Parisien.

AIN: De 1951, à 1962, on compte 24% de moins de gens vivant de la terre.

HAUTE-SAVOIE : Le nombre des exploitations agricoles a diminué de 30% de 1956 à 1962.

EN LOIRE-ATLANTIQUE: 24.000 personnes ont quitté la terre de 1954 à 1962.

DORDOGNE: 104.000 personnes actives vivaient de l'agriculture en 1954, il n'en reste que 66.000 en 1964.

LES PAYSANS PARTENT OÙ? QUE DEVIENNENT-ILS?

Les plus intelligents (écremage des cerveaux) partent comme fonctionnaires "hauts" ou "petits". Les autres seront manoeuvres.

Dans le canton de LEZAY, il s'établit des filières pour les ouvriers non qualifiés, vers les laiteries, la distillerie de Melle, les administrations... Bien souvent, ce sont des exploités dociles (les syndicats ont peu d'emprise dans ces usines de province). Et puis, le paysan aime la stabilité; alors, il essaie de conserver l'emploi trouvé, malgré tout.

A LA CRECHE, près de Ste-Néomaye, ce prolétariat est exploité sans vergogne dans deux fabriques de paniers à beurre et huîtres, boîtes à fromage, etc, qui emploient 2 à 300 ouvriers. Les heures supplémentaires ne sont pas payées au tarif et le sont de la main à la main, car non déclarées à la sécurité sociale. Le chantage est constant, les ouvriers se cotisent pour acheter le balai qui nettoiera devant leur machine, les machines sont vétustes, les cadences dangereuses, on est payé aux pièces. Pendant le mauvais temps hivernal, plûtot que de chauffer les locaux une boîte a été fermée et les jours perdus passés sur les congés payés!

Aucune protestations, pas de syndicat. Les gas s'estiment heureux, car après leurs 10 heures, ils rentrent gratter leur carré de vigne, leur jardin, les quelques champs qui restent (sur les moins bons terrains) pour nourrir la vache, les chèvres, récolter les légumes nécessaires (ou une partie)... revenus supplémentaires.

QUE CONCLURE?

Les conclusions sont évidentes. La dépopulation est générale. Les jeunes partent, les filles plus que les garçons. Quelquefois, les vieux reviennent au pays finir leurs jours.

Mais on peut aussi remarquer que le régime capitaliste en France dans le cadre de la loi d'orientation agricole appliquée dans le 5ème plan, prévoit que 1 million d'exploitations en remplaceront 1.750.000 d'ici "1970. "L'exode" devrait donc s'accélérer.

Et ici, il serait peut-être bon de considérer cette réforme de l'enseignement dont on parle tant, et dont on n'a pas fini de mesurer, vraisemblablement, les pernicieux effets.

Si les enfants qui auront 10-11-12 ans au cours moyen 2ème année, doivent tous entrer en 6ème, au nom de la démocratie, il n'en reste pas moins que ceux qui seront trop vieux finiront leurs "humanités" dans les classes dites "terminales" des écoles primaires, sans pouvoir entrer comme jusqu'alors dans les centres d'apprentissage. Lorsqu'ils sortiront à 16 ans, de l'école, ils n'auront aucun métier, aucune formation pour leur permettre de s'orienter dans la vie. Ce seront des manoeuvres qu'on emploiera et exploiterai toutes "les sauces".

Quant à ceux qui entreront en 6ème, une bonne proportion ne pourra suivre et sera rejetée dans les classes de transition. A 16 ans, les enfants qui sortiront de là, en seront au même point que ceux restés dans les classes primaires.

Il restera les enfants susceptibles de se présenter au Brevet d'études du 1er cycle, à 16 ans. Ceux qui échoueront rejoindront les 2 premières catégories (en tout 75 à 80 %), ceux qui réussiront pourront

entrer dans les écoles professionnelles (agricoles ou industrielles) ou en seconde pour préparer le baccalauréat.

On voit ici, que pour entrer dans les centres d'apprentissage, la barrière a été élevée; on passera du certificat d'études au brevet. Les centres d'apprentissage ne seront pas trop petits, il sera inutile d'en construire d'autres...

Mais croit-on que tous les jeunes fils d'agriculteurs, lorsqu'ils auront passé par une 6ème, une 5ème, une 4ème, une 3ème, même de transition, c'est-à-dire ne débouchant sur rien, croit-on que, lorsqu'ils auront atteint l'âge de 16 ans, à grat ter du papier et (surtout) à user leurs fonds de culotte sur les bancs de l'école, les jeunes voudront retourner vers l'agriculture, ou apprendre un métier manuel? Pseudo-intellectuels, ils auront contracté le dédain du travail manuel et en joyeux ratés, ils s'en iront pour la plupart., grossir l'armée de manoeuvres-chômeurs endémiques.

Vider les campagnes, augmenter le nombre des manoeuvres, modernes esclaves du capital, voilà quelques unes des conséquences de la concurrence capitaliste, tels sont les buts poursuivis par l'état capitaliste (par la réforme de l'enseignement entre-autres).

Nous ne saurions y souscrire.

Le développement harmonieux de la société exige des hommes libérés; les machines doivent aider l'homme dans son travail et non en faire un chômeur. L'éducation doit lui permettre de développer toutes les facultés au maximum afin qu'il puisse en profiter et en faire jouir les autres hommes, et non pas en faire une pièce de rechange, un robot dont on a besoin sur l'heure et qu'on rejettera ensuite, Enfin, la société doit être bâtie en fonction de l'homme et non l'homme en fonction de la société.

Mais pour l'heure, le système est tel que les hommes subissent, agissent contre l'intérêt de l'homme sans s'en rendre compte. Ainsi, du dépeuplement des campagnes vers les emplois plus confortables et mieux rémunérés de la ville. La campagne, de plus en plus écrémée de sa plus vive substance intelligente s'enfonce chaque jour dans un enfer de plus en plus inacceptable.

Le 5ème plan aura atteint son but : réduire de 750.000 le nombre des exploitations agricoles. On peut aussi supposer qu'il ne fera guère bon dans les villes. La bataille au couteau y fait rage pour les places d'esclaves. Combien regretteront le travail libre de leur ferme? Le déséquilibre s'instaure, de plus en plus inepte

"Mais l'agriculture s'adaptera ", disent certains. Elle a déjà commencé.

2- LA CONCENTRATION FONCIERE:

A BONNEUIL: les 13 fermiers restants cultivent les terres:

- 1 cultive ses propres terres (60 ha),
- 8 cultivent 285 ha environ (dont 80% leur appartenant)
- 4 cultivent 120 ha comme fermiers à bail.

A PRECONSEIL: en 1944, les 18 exploitations allaient de 2 ha à 20 ha. En 1964, les 8 exploitations restantes s'étendent sur des superficies allant de 8 ha à 42 ha.

A STE-NEOMAYE : les 10 petites exploitations qui ont disparu couvraient de 10 à 15 ha. Elles étaient exploitées par des personnes âgées, sans motorisation. Les vieux cessant (de subsister tout au plus), les terres sont achetées ou louées par les quelques gros qui restent et qui négligent alors les petites parcelles pauvres.

Dans les communes voisines où on a pratiqué le regroupement des terres de chaque exploitation en une seule ou quelques grandes parcelles, plus facilement exploitables (remembrement), le phénomène de concentration est accéléré.

EN MAYENNE: on est encore en pleine féodalité. L'évêché est le plus gros propriétaire terrien. On note un domaine de 80 fermes à CHAMPPREMONT, appartenant au seigneur du coin.

La Mayenne, comme tous les départements agricoles est un département "naisseur". Jusqu'à maintenant, de nombreux jeunes agriculteurs s'exilaient vers les fermes vacantes des Charentes, du Poitou, de la Vienne. Mais l'exode s'est ralenti, voire arrêté.

Les gros propriétaires pour "tirer" plus de bénéfices, mettent les fermes en gérance: souvent, couple de bouviers, payés comme domestiques, avec quelquefois un pourcentage sur les ventes.

Dans LA CREUSE: en 1954, 24.000 exploitations réparties de la façon suivante selon leurs superficies: - **(*)** de 0 à 5ha, - 4.900 de 5 à 10ha, - 700 de 10 à 20 ha,
- 5.800 de 20 à 50ha, - 1.000 de plus de 50 ha.

depuis 1954,ont disparu:
- 66% de 0 à 5 ha, - 35% de 5 à10 ha, - 24% de 10à 15 ha,
- 5% de 15 à 20 ha, - 5% de 20 à 30 ha, - 3% de plus de 50 ha.

Il y a le même nombre de fermes entre 40 et 50 ha et une augmentation de 10 % des fermes de 30 à 40 ha.

La moitié des agriculteurs creusois possèdent moins de 10 bovins et 2 exploitations sur 3 occupent moins de 20 ha. 80% du revenu agricole provenant de l'élevage, la commission départementale des structures agricoles a calculé que les exploitations devraient couvrir au moins 35 ha pour être rentables. Le lot des propriétés de 50 ha diminue car il est de plus en plus difficile de trouver des salariés agricoles.

EN DORDOGNE; la superficie moyenne est de 13 ha - 39.000 exploitant cultivent moins de 20 ha, et on compte 7 fermes de plus de 200 ha. De plus en plus, des sociétés foncières constituent des exploitations supérieures à 100 ha, par exemple, la société "Californie-Périgord". Derrière ces sociétés se dissimulent souvent des banques d'affaires ou des groupes industriels (comme CITROEN).

QUE CONCLURE?

Sinon que le paysan s'adapte à la situation nouvelle d'une certaine façon: les terres ne sont pas abandonnées. Si l'on peut s'outiller, on agrandit la propriété familiale, par la location bien souvent. Mais il semble que le seuil des 50 ha ne soit guère franchi. C'est que le paysan aimerait bien profiter des revenus d'une superficie exploitée plus grande ; mais il n'a plus la main-d'oeuvre nécessaire: les membres de la famille s'orientent vers d'autres secteurs économiques, les domestiques agricoles suivant la même voie deviennent de plus en plus rares. Enfin, la mécanisation coûte très cher et s'amortit trop lentement.

Alors, apparaissent les groupes bancaires ou industriels qui commencent à accaparer la terre, mettant sur pied, une exploitation plus scientifique, et surtout plus "rentable", "intégrant" peu à peu les exploitants "indépendants" dans des chaînes d'élevage ou de culture contractuelles... Nous reviendrons sur ce dernier aspect de l'exploitation des agriculteurs, mais voyons maintenant les conditions de vie des agriculteurs, afin de les mesurer.

3- LES CONDITIONS DE VIE:

De 1957 à 1964, le kg de tomates a diminué à la production de 50 centimes, le kg de poulet est passé de 2,5F à 2F.

Par contre, pendant la même période, le tourteau passait de 0,28 F à 0,34 F (+11%), le tracteur Mac Cormick de 25 CV modèle Wineyrard, de 11.000 Fr à 15.200 F (+35 %) . La multiplication des exemples

(*) Nombre illisible sur l'exemplaire à disposition.

pourrait montrer les mêmes te-dances respectives dans l'évolution presque générale des "prix" agricoles et industriels.

EN CHAMPAGNE: un ouvrier agricole gagne 3,5 F de l'heure.

EN GIRONDE: il touche à 1,6 F de l'heure.

A BONNEUIL : il y a un ouvrier agricole ou un journalier par ferme. Un jeune de 14 à 17 ans, travaillant chaque jour de 6 h le matin à 21 h le soir, gagne 200 F par mois, nourri et logé. Un domestique adulte, nourri et logé, pour une même durée de travail, touche 390 F par mois.
Un journalier gagne 15 F par jour, nourri, mais en cas de mauvais temps, il risque de ne pas travailler.

A LA MOTHE-STE HERAYE, (Deux-Sèvres): Un domestique nourri et logé gagne entre 350 et 400 F par mois. Une nouvelle méthode de paiement vient d'être essayée par certains fermiers qui donnent pour une durée de 10 h de travail journalier 1,6 F de l'heure à leur employé, nourri et logé. On cite le cas d'un ouvrier agricole sérieux gagnant ainsi 400 F par mois, qui a refusé de s'installer sur une ferme par crainte du risque.

DANS LA REGION DE NIORT: 1 vacher gagne 650 F par mois, nourri ou s'il n'est pas nourri, touche en plus 10 % sur le lait vendu. Mais il est pris un dimanche sur deux pour travailler.

EN BEAUCE: pour 10 h de travail par jour, non nourri et non logé, un domestique gagne 800 F par mois. Mais sur une ferme de 250 ha, il n'y a que 2 domestiques. (Comparer la "rentabilité" de ces 2 domestiques employés sur une ferme où la mécanisation est poussée, avec celle du seul domestique d'une ferme de 35 ha peu mécanisée à Bonneuil).

A STE NEOMAYE: les personnes âgées qui subsistaient en exploitant de petites propriétés, sans motorisation, meurent ou vendent, ou louent leurs terres. Leurs enfants étaient jusque là employés souvent comme domestiques agricoles (3.000 fr, salaire annuel déclaré par l'un d'eux pour une demande de bourse). Maintenant ils partent vers les quelques fabriques voisines. Les jeunes essaient d'entrer dans les P.T.T., la S.N.C.F., employés de bureau, enseignants, employés de banques, de mutuelles à NIORT. Mais la substance intellectuelle s'épuise peu à peu. De nombreux professeurs, un inspecteur d'académie sont sortis de la commune. Autrefois, les cultivateurs possédant leur brevet élémentaire n'étaient pas rares. C'étaient des rationnalistes.
En 1950, il existait dans la commune 1/3 de libres-penseurs, 1/3 de protestants, 1/3 de catholiques. Les libres-penseurs et les protestants étant les moins riches, son partis. Les moins armés intellectuellement sont restés; ceci joint à l'influence du clergé a fait que les catholiques ont dominé, le malthusianisme des familles évoluées aggravant encore les choses.

La Gâtine catholique et surpeuplée vient tout doucement coloniser la plaine. C'est un problème religieux; sur 42 familles, il reste encore 5 ou 6 libres-penseurs et aucun protestant. Les petites exploitations, sur lesquelles vivent "les vieux" ayant casé leurs enfants, continueront à s'éteindre. On vit sur le travail de la femme (basse-cour, fromages, jardin), le travail de l'homme parvenant tout juste à couvrir le fermage et les frais d'exploitation.

L'espèce des ouvriers agricoles a presque disparu. Il reste quelques débiles exploités jusqu'à l'os ou quelque ivrogne faisant le minimum d'heures nécessaires pour la sécurité sociale et les allocations familiales. Souvent, de plus, les employeurs refusent de les déclarer à la sécurité sociale. Il n'y a pas de congés.

Dans les quelques exploitations qui restent, on vit sous le même toit. Les jeunes sont commandés par des adultes retardataires et bien souvent restent incapables de prendre des décisions à la mort du père.

Les tracteurs achetés à crédit sont usés avant que ne soient payées toutes les traites. D'autre part, le tracteur exige une reconversion du reste du matériel, d'où nouvelles traites.

Le travail est accompli quelquefois par des entrepreneurs qui emploient un matériel puissant,et inadapté. Les prix pratiqués par les entrepreneurs sont souvent élévés. Pendant la campagne de battage, ils travaillent souvent 24 h sur 24 (travail de nuit, fait nouveau dans la vie rurale). Le matériel est mal entretenu, l'usure exagérée et c'est la cavalcade des traites.

Il y a de nombreux incendies de matériel assuré dans la région... Tous n'étaient pas, sans doute, accidentels.

Les méthodes de culture sont archaïques. Manquant de connaissances scientifiques et économiques, les paysans se jettent sur la culture de contrat, nouvelle forme d'exploitation capitaliste.

Les plantes ou graines, quelquefois les engrais, sont fournis par l'entreprise capitaliste qui, en échange, à la récolte, garantit l'écoulement de celle-ci (aux cours lui convenant!) et en récupérant les fonds avancés au départ.

La nature méfiante du paysan ne le fait s'engager que lorsque le succès s'est vérifié chez un certain nombre de novateurs, mais, lorsqu'il se lance, après les frais de reconversion, le marché se trouve saturé, les frais engagés sont à peine couverts.

Pour la viande, il en va de même: la majorité des payans commencent à engraisser des cochons par exemple, lorsque les cours sont élevés. Lorsque les cochons seront prêts à être vendus, l'abondance fera s'effondrer les cours, et la malhonnêteté des commerçants véreux qui régnent sur le prolétariat aidant, le prix de vente sera peu différent du prix de revient... Et on ne compte pas la main-d'oeuvre à la campagne.

De plus, le petit exploitant pour faire face à ses créanciers est obligé de livrer rapidement ses récoltes, préci-ément au moment où les prix sont les moins intéressants: le prix du blé est fixé selon son degré hygrométrique et il serait bon que la récolte soit stockée un moment afin que le paysan puisse profiter de son travail. Mais, poussé par les créances, il s'enfonce de plus en plus. Il n'y a rien de nouveau depuis l'antiquité: le paysan ruiné devenait esclave pour dettes. De nos jours, il devient esclave de l'industrie.

D'autre part, les services publics sont insuffisants: 2 médecins, 2 vétérinaires, 2 pharmaciens au chef-lieu de canton éloigné de 5, 7 kilomètres et quelquefois plus. Le téléphone est loin d'être généralisé. L'isolement est plus grand; les maternités, les hôpitaux les plus proches sont situés à 35, 50 km de là. Le ravitaillement se fait au chef-lieu de canton les jours de marché, ou par les "chineurs" qui écument la campagne, les autres jours.

QUE CONCLURE?

Ces quelques faits montrent l'inéluctable ruine du milieu paysan: le manque de ressources fait que le lumpenprolétariat, les domestiques surexploités par le prolétariat exploitant, disparaissent et deviennent manoeuvres dans les entreprises, les usines. Cette disparition de main-d'oeuvre appelle une mécanisation que l'on ne peut s'offrir (la culture est endettée à un degré incroyable). Cette mécanisation amène la suppression accrue de main-d'oeuvre. (Nous avons vu en Beauce, 2 ouvriers pour 250 ha, alors qu'à Bonneuil, il en restait 1 pour 35 ha environ, parce que la mécanisation y est moins-poussée).

Les quelques exploitants, plus débrouillards, ou plus intelligents qui ont entrepris de s'équiper de façon importante en augmentant considérablement la superficie de leurs exploitations, ont quelque chance de prolonger l'existence de leur entreprise, à condition de développer leurs investissements. Mais combien sont-ils, mises à part les régions de grande culture du Nord de la France ou du Bassin Parisien?

Cette ruine a été voulue, organisée par l'Etat capitaliste, d'où la méfiance des paysans à son égard. Pourquoi tolérer en août 1965, qu'un kg de pêches, vendu 0,60F par le paysan soit affiché 500m plus loin, à la vitrine du commerçant, 2F.

En réalité, tant que l'exploité tolérera cela, rien ne sera changé. Seule, l'action directe, révolutionnaire permettra de faire face.

En attendant, on triche sur les déclarations de récoltes, on refuse de déclarer les ouvriers employés à la sécurité sociale, avec tous les risques que cela comporte.

Le paysan est le dernier paladin d'une époque révolue, fier, indépendant, et, pour garder sa liberté, méfiant, tricheur.

"Il aurait fallu des écoles agricoles, une par canton, avec sa ferme modèle !" disait un vieil agriculteur. *"Là, les enfants auraient appris à travailler et à travailler ensemble, en collectivité. Apartir de là on aurait sans doute pu moderniser l'agriculture,, réorganisaer le travail, sur une formule coopérative, sur de plus grands surfaces de terre. L'école serait encore restée un foyer d'expérience et de rayonnement technique pour les agriculteurs devenus producteurs. Une nouvelle fraternité agricole serait née, source d'égalité sociale, de liberté".*

Rêve de réformiste utopique, ou projet pour la future révolution économique et sociale qui démolira le vieux monde pourri?

Sans aller aussi loin, la frange laplus avancée des paysans a compris cela: se sauver ou périr, se laisser dévorer un par un par le vieux monstre capitaliste ou sauver son indépendance par une réforme plus ou moins profonde des habitudeset des structures.

4- TENTATIVES DE SURVIE:

a- Essais épars:

A STE-NEOMAYE: 2 beaux-frères mettent leurs terres en commun (35 ha x 2 moins location), achètent du matériel collectif. D'autres considèrent que la solution est peut-être dans ce sens. Mais l'école ayant enseigné que la propriété est un droit imprescritible et sacré...

Près de LA ROCHELLE: une quinzaine de jeunes agriculteurs ont mis en commun matériel, cheptel, terre. Il s'agit là de la réalisation de la culture de groupe. Mais le manque de formation, d'éducation, représente un lours handicap, qui, bien souvent, fait échouer les entreprises.

b- Les coopératives:

Les Deux-Sèvres et les Charentes sont assurément des régions à tradition coopératistes.

A LEZAY, en 1904, on créa une coopérative laitière qui s'est développée etfonctionne industriellement.

Un conseil d'administration de 15 membres, avec son président, élus pour 3 ans, se réunit une fois par mois pour veiller à sa destinée - leur fonction est bénévole - les adhérents sont réunis en assemblée générale une ou deux fois par an et souvent informés par circulaires.

Mais la cheville ouvrière de l'entreprise est un directeur, ingénieur, sorti d'une école laitière. Absolument indispensable il gagne 1.800 F par mois, les autres employés sont payés 600 F par mois.

Les adhérents assistent aux A.G., surtout quand il y a des difficultés, 60% de présents alors, et en temps "normal" 180 présents sur 1 000 sociétaires.

Le lait était payé en août 1964, 43 centimes le litre aux producteurs.

On fabrique du beurre, du fromage de chèvre vendu 1,70 F départ usine, acheté 2,5 F sur la Côte d'Azur, de la poudre de lait.

Les sociétaires ne produisent plus assez de lait, aussi on en achète chez les fermiers charentais (20 % du lait traité). Les petites laiteries sont menacées (rentabilité) par les plus grandes, et si le lait fournit un revenu fixe mensuel au paysan, résultat très important dans un métier aussi remplis d'aléas, on peut tout de suite se rendre compte de la lutte que le régime capitaliste amène les laiteries coopératives à se livrer

De plus, dans cette région où la laiterie coopérative domine absolument le marché du lait, des industriels ont tenté de s'installer. Ils fourniraient les vaches, se remboursant ensuite sur le prix du lait. Jusque là aucune réussite, Mais qu'adviendrait-il lorsque le paysan isolé, acculé, n'aura plus pour survivre que ce moyen?

Mais la laiterie coopérative est une entreprise capitaliste et la plus-value du travail fourni par paysans et ouvriers de la laiterie, sert à agrandir l'entreprise au détriment des autres coopératives. Pour survivre, on doit se plier à la règle des marchés. L'Europe et le marché commun, l'Amérique et le Kennedy-round, Et quand on ne pourra plus s'adapter, on sombrera. C'est la loi de la jungle capitaliste.

A LA MOTHE-STE-HERAYE:(coopérative d'approvisionnement à forme capitaliste accentuée). Plusieurs milliers de produits avec taxes différentes de l'Etat sont vendus. On s'est mis à faire du poulet, des oeufs: la Coopérative fournit aux paysans, poulaillers, aliments remboursables sur oeufs ou volailles produits. II n'y a aucune différence entre cette exploitation et celle notée plus haut, par les capitalistes organisant les cultures de contrat.

Pendant 5 - 7 ou 10 ans, selon la durée du contrat, l'agriculteur sera exploité. La même chose se passe pour les porcs. Les problèmes soulevés par la gestion de cette coopérative concernent si peu l'intérêt véritable des paysans sont si peu clairs que ceux-ci ne se déplacent plus aux assemblées générales.

Avec les cultures de contrat, ces modes d'élevage sont le type-même de l'intégration agricole dans le régime capitaliste. Jusque là, le paysan était maître de son entreprise, maintenant il est soumis à une chaîne de production de volailles ou de maïs. S'il veut en sortir un jour, il se retrouvera incapable de redresser la barre. (Il est à noter qu'une chose à peu près identique se passe d'ailleurs pour les petits boutiquiers intégrés dans les chaînes SPAR, EGE, GALA, etc.)

c- Les "C.E.T.A." (Centres d'Etudes techniques agricoles):

Pour se documenter, sortir de leur isolement technique et social, les paysans se regroupent. On peut constituer autant de CETA qu'on veut. Mais il faut trouver les paysans qui acceptent de s'intéresser aux problèmes techniques posés par leur métier. Ils étaient 15 pour la réunion constitutive du CETA du canton de LEZAY. Quelquefois, dans cette région de protestantisme, les querelles religieuses apparaissent, face à la minorité catholiqu. De plus, on est dispersé dans un rayon de 15 Km, ce qui nuit à la fréquence des réunions, aux possibilités d'expérimentation nécessaire.

Quand on a débroussaillé une question on peut former une CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole). A LEZAY (Deux-Sèvres), ils se sont retrouvés 12 pour réaliser l'ensilage en commun des fourrages verts: achat de matériel et travail.

On suit des cours de gestion agricole, de comptabilité: Centres de gestion. Voici le budget réel d'un jeune agriculteur exploitant une ferme de 45 ha (année 1963). Dépenses: 57.000 F, dont 14.000 F de remboursements d'emprunts. Recettes: 75.000 F, soit un excédent de 18.000 E, main-d'oeuvre comptée. Mais on doit se moderniser. Une "Stabulation libre" coûte 80.000 F. Elle est déjà en chantier. II faut contracter un nouvel emprunt ...

d- les SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural):

Le principe de fonctionnement est l'achat et la remise en état de propriétés, regroupement de terrains, essai d'obtention de superficies optima par l'apport de nouvelles terres à la propriété primitive et revente aux acquéreurs éventuels, tout cela avec subvention d'Etat.

Ces subventions, fonds de roulement, sont constitués de prêts à taux d'intérêt, réduit du FDES (Fonds de développement économique et social, organisme étatique). Ces subventions s'élevaient pour 1964 à 16 milliards d'anciens francs. Le rayon d'action des SAFER, organisés départementalement est réservé en priorité aux régions surpeuplées ou morcelées: Bretagne, Massif-Central, et certains départements du Sud-Ouest .

Mais les ventes annuelles de terre représentent environ 400 milliards anciens.

On comprendra aisément l'insuffisance des moyens mis en oeuvre, (en admettant le bien-fondé de l'oeuvre), en compa-rant ces 2 chiffres et en notant que certains experts avaient chiffré à 180 milliards, les sommes qui auraient été nécessaires pour permettre aux SAFER de faire changer de mains en 10 ans le 1/5 des terres cultivées.

De plus, comment fonctionne une SAFER?

Elle comprend d'abord un directeur. Il se nomme M. de GARDER, dans les Deux-Sèvres. (Les nobles autrefois étaient militaires ou curés, ils semblent maintenant avoir jeté leur dévolu sur les organismes agricoles...). Il est appointé à raison de 3.400 F par mois + 2% sur le chiffre d'affaires (et il refuse d'augmenter sa dactylo payée au SMIG). Les mauvaises langues assurent que les fonds alloués à la SAFER deux-sèvrienne suffisent à peine à payer les employés.

Cependant, cette SAFER a réalisé quelques opérations ainsi elle a acheté une propriété invendable composée uniquement de mauvaises terres, d'une superficie de 7 ha, divisée en 22 parcelles pour une somme de 26.000 F, soit à raison de 3.700 F l'ha, alors que les prix pratiqués dans la région s'élèvent à 2.800 F l'ha. Après mise en état des bâtiments et des terres, paperasses, quel en sera alors le prix? Qui pourra acheter (ou voudra, tout simplement) une pareille propriété? En quoi la SAFER aura-t-elle ainsi avancé le problème paysan, sinon dans un sens négatif?

(Les SAEER , bien qu'en principe créées en faveur des paysans devraient être traitées un peu à l'écart de ce chapitre, car non contrôlées par eux, comme leurs coopératives. CETA, CUMA, mais par l'état.... Et où l'Etat met son nez.....)

QUE CONCLURE?

Supprimer la propriété foncière?

Des terres ne se vendent plus dans le canton de la MOTHE-STE-HERAYE. Si, dans des régions privilégiées, les cours sont élevés (10 à 12.000 F l'ha d'herbage dans le Nord-Mayenne) ou affectent une tendance à la hausse (de 6.000 F l'ha, les cours sont passés à 15.000 E l'ha après l'arrivée des pieds-noirs dans le Lot-et-Garonne), un peu partout la tendance est à la baisse: 2.000 F l'ha en Meurthe-et-Moselle.

Des jeunes doutent de la nécessité de la propriété foncière. Ils citent l'exemple de la Hollande où le sol est donné en jouissance à celui qui le cultive.

Sans propriété, la culture de groupe serait grandement favorisée, les travaux plus attrayants, les loisirs possibles. On aimerait pouvoir cultiver rationnellement sans avoir besoin de s'occuper de rentablilité financière: saines préoccupations qui mettraient l'économie au service des hommes, et non les hommes au service du capitalisme.

En attendant, le remembrement pourrait constituer une étape...(Mais les plus avertis sont prudents à

cet égard? Attention à respecter les arbres, sinon gare à l'érosion, aux changements de micro-climats provoqués...). Et finalement, on n'avance guère.

Des tendances à l'autarcie se manifestent: création souhaitée de coopératives de congélation de la viande à l'usage des seuls paysans: on cour-cicuiterait ainsi les bouchers et les charcutiers.

On pense à la valorisation des produits: en Beauce certains gros propriétaires, plutôt que de vendre leur grain, préfèrent le transformer en farines pour élever les bestiaux. Le profit est ainsi multiplié. Qui ne voit qu'il s'agit là de solution de désespoir (autarcie) ou capitalistes (valorisation des produits) et donc qui seront rapidement remises en question réduites à l'impuissance comme certaines coopératives dans la lutte économique au couteau.

Mais qui penserait à en faire grief à des jeunes qui se débattent dans un système en putréfaction, qui cherchent, qui sont conscients de la situation?

5- LES ORGANISATIONS AGRICOLES:

Pourtant, si l'on en juge par le nombre des organisations paysannes, les intérêts des agriculteurs devraient être bien défendus. Cinq grandes organisations nationales représentent ou prétendent représenter la profession:

- L'APPCA (Assemblée permanente des Présidents de Chambres d'agriculture). Le président de cette assemblée est M. BLONDELLE. Il s'agit d'un établissement de droit public, contrôlé par le gouvernement. Les membres en sont élus au suffrage universel.

- La CNMCCA (Confédération nationale de la mutualité, de la Coopération et du Crédit agricole) dont le siège est à Paris Bd St-Germain, et le président M. DOUET de GRANVILLE.

- La CGCA (Confédération générale de la Coopération agricole), rue La Fayette à Paris, dont le président est M. MANGEART, C'est une organisation économique concurrente de la précédente.

- La FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) dont le président est M. de CAFARELLI.

- Le CNJA (Centre national des Jeunes agriculteurs) dont le président est M. GUILLAUME, succédant à M. DEBATISSE atteint par la limite d'âge (35 ans). La CNJA est à la fois autonome (depuis mars 1956) et adhérente à la FNSEA où son influence est devenue prépondérante (elle obtenait une majorité absolue au congrès de la FNSEA de février 1964).

Avant de savoir si l'on peut sérieusement parler de "Syndicalisme" agricole ou quel sens il convient de donner à ce terme, essayons de retrouver la genèse de ce vaste et complexe mouvement paysan.

Si l'on s'en tient à l'époque contemporaine, à l'exclusion des jacqueries médiévales, les premières manifestations organisées se situent dans le contexte d'agitation révolutionnaire qui imprègne la fin du siècle dernier et le début de celui-ci.

Dans les départements du Centre, notamment le Cher et la Nièvre ou existait un groupe anarchiste d'Etudes sociales (à La Charité), les bûcherons commencent en 1891 des grèves de l'embauche qui s'étendront au cours des années 92 et 93 à l'ensemble des journaliers agricoles. Sous l'impulsion de MAUGIER et de BAUDIN, ancien communard de 1871, la jonction se réalise avec le prolétariat ouvrier. A l'envoi de pommes de terre et de haricots aux grévistes de CARMAUX répondent les envois d'argent des mineurs et des verriers l'hiver suivant. Au cours de ces grèves s'organisent les premiers syndicats ruraux dans ces départements.

En 1902, au Congrès de MONTPELLIER, les syndicats ouvriers portaient à l'ordre du jour: *"L'organisation du pro-létariat agricole".*

En 1906, le syndicalisme révolutionnaire inspiré par les anarcho-syndicalistes vient de se définir dans la "Charte d'Amiens", au congrès d'Amiens:

"La CGT groupe en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du patronat.

Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales mises en oeuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique:

Dans l'oeuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc...

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'oeuvre du syndicalisme; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste; il préconise comme poyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale;

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe en dehors.

En ce qui concerne les organisations, le congrès décide qu'afin que le syndicat atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté, la transformation sociale".

Des grèves violentes déferlent sur tout le pays dans de multiples secteurs (électricité, alimentation, inscrits maritimes, ouvriers du bâtiment de Paris). CLEMENCEAU, au pouvoir, révoque 312 postiers pour fait de grève. C'est alors qu'en 1907 intervient l'insurrection du Midi viticole (Gard, Hérault) des bagarres éclatent, la sous-préfecture de Narbonne est incendiée. Le 17ème de ligne, composé de soldats de la région, est envoyé par Clémenceau pour réprimer les émeutiers. Les soldats refusent de tirer sur les vignerons, fraternisent avec eux, pillent une poudrerie. Une marche sur Béziers s'organise. Clémenceau, effrayé, n'osera prendre aucune sanction contre les vignerons.

Ce mouvement prend appui sur les actions ouvrières révolutionnaires dans lesquelles il s'insère et qui contribueront à l'éclatement du "Bloc des Gauches" et à l'affrontement entre Jaurès et Clémenceau.

En fait, il faut attendre 1919 pour voir naître une organisation nationale des paysans. C'est la "Confédération Nationale Paysanne" (CNP) à tendance socialiste, au sens large du terme; ses adhérents sont en même temps les animateurs des premières associations mutualistes, coopératives de vente, d'approvisionnement et d'achat. Après la scission du parti socialiste, le parti communiste essaie de constituer une organisation parallèle, la "Confédération Générale des Paysans Travailleurs" (CGPT).

Ces 2 organisations seront dissoutes en 1940 par le gouvernement de Vichy. Les agriculteurs sont obligatoirement intégrés dans la "Corporation paysanne" le mouvement fasciste de Lorgères, "les Chemises vertes", sous l'autorité directe du Ministre du Ravitaillement.

A la libération se reconstitue, autour de la S.F.I.O., la "Confédération Générale de l'Agriculture" (CGA). Elle existe toujours aujourd'hui, son président est M. COURAU. Mais, mise en sommeil en 1951, la C.G.A. est aujourd'hui moribonde, à tel point qu'elle ne dispose d'aucun service administratif. Lieu de colloques, son bureau vient de décider *"d'examiner au cours de l'année les meilleures possibilités de*

renforcer la cohésion et la coordination professionnelles". En réalité cette préoccupation a déjà fait l'objet d'une proposition du CNJA, la constitution d'une "Confédération Nationale des Agriculteurs" (CNA) qui impliquerait la disparition finale de la CGA.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que la CGA fut la dernière organisation paysanne de gauche, de type réformiste, aucun gros agrarien n'y adhérait à la libération C'est au travers d'elle, que se constitua un autre mouvement, d'inspiration toute différente, qui va l'investir, l'absorber et qui se propose aujourd'hui de lui donner le coup de grâce.

Pénétrée par des militants formés à la J AC (Jeunesse Agricole Catholique), la CGA voit se constituer en son sein la FNSEA. D'après ses statuts, la FNSEA a pour objet *"de représenter et de défendre sur le plan national., les intérêts de la profession agricole".* Elle a donc une vocation générale, reconnue par le livre III du Code du Travail.

Outre ses fédérations départamentales, la FNSEA intègre les Associations spécialisées de producteurs, au nombre d'une trentaine (blé, élevage, betterave, etc ...) On comprend ainsi la place que prennent à la FNSEA les gros agrariens qui dirigent ces associations.

Très vite, on commence à épurer les militants paysans socialistes, communistes, radicaux ou simplement anticléricaux. Dans les départements où il s'avère difficile d'évincer ces militants on exclut des fédérations entières en 1950-51. C'est en 1954 que la FNSEA fait modifier les statuts de la CGA pour ôter à cette dernière tout caractère de représentativité auprès des pouvoirs publics.

La FNSEA est aujourd'hui dirigée par un président et 2 secrétaires généraux (l'un gros agrarien, l'autre président du CNJA). La conseil d'administration de la FNSEA est également contrôlé sans partage par ces deux catégories, gros agrariens et CNJA. On a vu que ce dernier courant, d'inspiration chrétienne, détient la majorité absolue depuis le congrès de février 1964. Si les gros agrariens se rattachant politiquement aux Indépendants et parfois à l'UNR, le CNJA se classe comme la CFDT (CFTC) dans ce courant "moderniste" chrétien qui n'hésite pas à se réclamer d'un "socialisme moderne", "socialisme démocratique", "socialisme de notre temps". En étroite liaison avec les mouvements sociaux-chrétiens et avec la CFDT, par exemple au "Groupe de Rechercha Ouvrier et Paysan", le CNJA participe à ces "Colloques de la famille socialiste" qui ont contribué au lancement de la candidature DEFERRE.

Les 7 et 8 décembre 1953, l'un de ces colloques regroupait MARTINET et Serge MAILET du PSU, LEBRUN de la CGT, MITTERAND de l'UDSR, des responsables CFTC (CFDT) comme DETRAZ et VIGNAUX du SGEN, DOUROUX de la CNJA, HERNU du Club des Jacobins et plusieurs membres de la SFIO.

Huit jours plus tard, le Club Jean-Moulin, la Cercle Tocqueville, le Club Citoyen 60, Démocratie Nouvelle de Marseille, l'Association des Jeunes Cadres, le Groupe de Recherche Ouvrier et Paysan (CNJA et CFTC-CFDT) mettaient au point un document écrit proposant: "La formation de sections syndicales d'entreprise, un nouveau type de rapport entre travailleurs et dirigeants dans le secteur public et nationalisé, le dépassement de l'antagonisme entre "laïques" et "cléricaux", un contrat national de progrès entre le pouvoir de demain et les forces vives (c'est à dire les syndicats). Cette Idée de "contrat" entre pouvoir et syndicats faisait partie, on le sait des intentions de DEFERRE.

C'est aussi la politique dont de GAULLE met en place les mécanismes dans le cadre de "la politique des revenus". Le CNJA et la FNSEA développent, comme la CFDT, les conceptions d'un syndicalisme de "participation" de "coopération", c'est-à-dire d'un syndicalisme intégré à l'Etat, conformément à la doctrine sociale de l'église, et tel que de GAULLE s'efforce de le réaliser. Un syndicalisme semblable aux syndicats phalangistes d'Espagne ou aux syndicats russes.

C'est pourquoi la FNSEA adhéré à la "Loi d'orientation" agricole qui a pour objet de planifier la concentration capitaliste foncière? Elle adhère à la "Politique des Revenus". Elle situe son activité dans le cadre de la légalité et la Constitution: *"Le Conseil a décidé de poursuivre son action en liaison avec le Parlement"* (Conseil de la FNSEA de décembre 64). Elle participe, bien entendu comme les centrales ouvrières à l'élaboration du 5ème plan.

Quel que soit le gauchisme verbal qu'utilise quelquefois la FNSEA, c'est pour réclamer l'application de la "Loi d'orientation" qui favorise essentiellement les gros agrariens. Le Ministre de l'Agriculture, M. PISANI, a présidé les travaux pendant une partie du dernier congrès de la FNSEA, en mars 65.

Bien sûr, dans ce beau et vaste monde, des rivalités et règlements de compte viennent parfois troubler les eaux profondes de la FNSEA où les petits paysans naïfs doivent faire preuve d'une certaine imagination pour y voir refléter leur visage. M. BL0NDELLE est un personnage important, président des chambres d'Agriculture qui dans bien des départements assure de ses deniers (les décimes additionnels à la contribution foncière des propriétés non bâties), l'existence des syndicats; M. BLONDELLE est, de plus, représentant des gros agrariens du Bassin parisien et sénateur "Indépendant" de l'Aisne. Il avait décidé dès le mois d'Août de posez le problème de l'augmentation du prix du lait de la façon suivante: il porterait le problème devant ses pairs, au Sénat, il fixait aux derniers jours du mois d'août l'envoi de sa lettre aux parlementaires. Ne lésinant pas sur la terminologie, le sénateur indépendant empruntait allègrement le vocabulaire habituel du CNJA et de la CFDT: *"Les agriculteurs ne veulent pas être sacrifiés pour le bénéfice de la haute finance et du capitalisme international"* (sic). Il avait mis dans son jeu le président de la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme, Roland VIEL, président du Comité de Guéret, ancien animateur de la CGA et vice-président du Comité de Guéret, devait exiger le relèvement du prix du lait lors d'une réunion à Périgueux, et déjà M. BLONDELLE l'avait assure de son appui dans des éditoriaux du "Paysan d'Auvergne" le journal de VIEL.

Mais le CNJA n'entendait pas que les choses prennent cette nature. Flirter avec les "Clubs", supporters de DEFERRE, dénoncer le "viol de la loi d'orientation" par le gouvernement est une chose; ennuyer De Gaulle, même légèrement, en faisant donner le Sénat et en brandissant l'arme en papier de la Motion de Censure, c'est déjà trop.....

M. DEBATISSE, alors président du CNJA, n'avait-il pas déclaré en mai, à l'issue d'une visite à l'Elysée où il avait exposé le problème du lait à De Gaulle: *"Cet entretien est positif et il peut permettre l'amorce d'un dialogue. Noua sommes convenus d'un certain nombre de choses. Il y a des ouvertures possibles".* M. de CAFARELLI n'avait-il pas été très net au sujet de l'action parlementaire: *"Il n'est pas pensable de demander une audience au Président de la République et de recourir en même temps à la motion de censure au parlement".*

M. DEBATISSE dont le livre *"La révolution silencieuse"* est préfacé par M. BLOCH-LAINE, financier et surtout théoricien gaulliste de l'association capital-travail dans l'entreprise, M. DEBATISSE allait couper court à l'opération de M. BLONDELLE en s'adressant directement à l'Elysée avant même la réunion du Comité de Guéret à Périgueux. Sous sa direction, 17 départements du Sud-Est barraient les routes 24 heures, au bout desquelles elles obtenaient effectivement un relèvement de 2 ou 3 centimes.

La grève du lait eut lieu quand même, mais M. BLONDELLE, aussi puissant soit-il, aurait peut-être intérêt à mieux interpréter le sens que met la FNSEA dans sa formule :*"Le Conseil a décidé de poursuivre son action en liaison avec le parlement"*. Eventuellement le CNJA, majoritaire à la FNSEA serait là pour le lui rappeler.

En tous les cas, son complice M. VIEL, vient d'en faire la dure expérience; puisque 4 mois plus tard, en février 65, la Fédération du Puy-de-Dôme (où la tendance de VIEL est majoritaire) était exclue de la FNSEA sons le prétexte fallacieux de cotisations impayées... Comme par hasard! Mais il s'agit là d'une péripétie.

Toutefois, les paysans n'ont pas subi pour la plu-part, les propagandes dissolvantes dont les centrales ouvrières ont intoxiqué la classe ouvrière, canalisée, encadrée, disciplinée et démoralisée par toute une phraséologie gaulliste, un vocabulaire qui veut en fait leur faire prendre des vessies pour des lanternes et les intérêts de la bourgeoisie pour les leurs. Entre l'éducation chrétienne que beaucoup d'entre eux ont reçue et la défense de leurs intérêts, les paysans font la part des choses. La "résignation" qu'on leur a enseignée au catéchisme de leur enfance ne les a pas si profondément marqués et les grèves violentes de l'été 61 ont grandement désorienté les groupements catholiques ruraux.

L'article publié alors, dans l'Anarcho-syndicaliste sous le titre *"La Jacquerie",* n'a pas perdu, semble-t-il, de son actualité.

“Le 4 juin, alors que se déroulaient, dans l'indifférence générale, les constitutionnelles élections cantonales, un incident était signalé à PONT-L'ABBE où une poignée de paysans incendiaient les urnes.

Quatre semaines ont passé au cours desquelles les routes furent chaque jour, et dans tout le pays, à la disposition des paysans, des poteaux télégraphiques sciés, des voies ferrées barrées, les C.R.S. battus en maints endroits, des touristes récalcitrants ligotés, les préfets désemparés, un ministre malmené, les leaders de la F.N.S.E.A. débordés et conspués...

L'Etat fort, sur lequel s’étaie l'arrogance du patronat pour lock-outer les ouvriers, pour rompre l'accord d'entreprise à SAINT-NAZAIRE, pour refuser 0,05 NF d'augmentation dans la navale à NANTES, pour supprimer la prime de bilan à BILLANCOURT, cet Etat doté de l'article 16 a été momentanément mis en échec par le déferlement de l'action directe des paysans. Le nombre impressionnant des décrets fébrilement sortis illustre la hâte du pouvoir à négocier une trêve, fût-ce au prix de concessions suffisantes pour amadouer les paysans. Victimes des intermédiaires qui sont l'essence même du régime capitaliste, victimes du crédit qui ne fait que précipiter leur paupérisation, victimes de l'Etat, dont la politique économique de limitation de la consommation intérieure par restriction du pouvoir d'achat s'est d'abord repercutée sur le marché alimentaire, victimes des fluctuations de production en régime capitaliste, victimes d'un anachronisme des moyens d'exploitation que ne pourrait soutenir aucun régime, fût-il socialiste, victimes en fin de compte de la propriété privée des moyens de production qui en fait des micro-capitalistes, esclaves de leur propriété, en face des trusts agricoles, les paysans se sont révoltés hors de toute influence des partis politiques des syndicats ouvriers, ou des fascistes comme le pouvoir eût aimé le faire croire. Ni les appels au calme des leaders paysans ni la pression des organisations catholiques ni la légalité de l'Etat Gaulliste, ni les trois tables rondes organisées par le gouvernement et les dirigeants de la FNSEA, ni le flot des décrets d'apaisement n'ont eu raison de cette révolte.

Un silence dédaigneux ne suffisait plus, aujourd'hui à masquer la carence des organisations ouvrières vis à vis des masses paysannes. Les paysans français viennent de vivre une expérience importante. Ils ort prouvé, et se sont prouvé, que seule l'action directe des travailleurs, généralisée, sans exclure violence et illégalisme, pouvait faire plier la bourgeoisie dirigeante de la Vème République, envers et contre l'article 16. A côté, les centrales ouvrières, avec leurs grèves tournantes, font assez pâle figure!

Ceci dit, il s'agit d'apprécier le caractère véritable de ces manifestations sans se montrer plus romantiques, en l'occurence, que les paysans eux-mêmes. Quand B.LAMBERT "jeune député MRP, leader paysan", exalte dans l'EXPRESS du 6 juillet la "Révolution" des paysans (dans laquelle il voit "l'indice de la naissance d'une civilisation du travail"... (?) on s'aperçoit, sans trop d'étonnement du sens que peut recouvrir ce terme dans la bouche d'un ancien militant des Jeunesses Agricoles Catholiques.

Abstraction faite des morceaux de bravoure qui meublent le texte, il reste trois idées connues que le député de Loire-Atlantique reprend à son compte pour en faire la "Révolution" des paysans:

1- "La réforme du circuit de distribution", avec le concours souhaité de l'Etat. Notons que le plan RUEFF envisage en effet comme positive la concentration commerciale des grands magasins type "PRISUNIC" - "SUPER-MARCHE" ou "RESEAU LECLERC" auquel l'Etat accorde d'ores et déjà son soutien. La concentration, commerciale devant normalement, comme aux U.S.A., suivre la concentration industrielle en régime capitaliste.

2- "Un regroupement des Terres". "Cela veut dire, ajoute B. LAMBERT, que bon nombre de paysans, nos fils ou nos frères, quitteront la terre". La loi d'Orientation Agricole prévoit la suppression de 800.000 petites exploitations en dix ans, au profit de domaines plus rentables. Cette concentration agricole, suite normale de la concentration industrielle en régime capitaliste, se réalisant par la propriété foncière aux mains de quelques trusts sous couvert des sociétés anonymes par actions.

3- "La planification agricole" de l’Etat bourgeois, avec bien entendu participation "à l'élaboration des plans, à leur discussion et à leur adoption, par l'intermédiaire de nos organisations syndicales".

B.LAMBERT, les magnats de la FNSEA, ROCHEREAU et DE GAULLE, peuvent déclarer, comme le fit COURAU à l'issue de la 3ème Table Ronde: "Sur un certain nombre d'idées forces rien ne nous sépare.

Il est évident que les paysans de PONT-L'ABBE, de PERPIGNAN, de Hte-VIENNE et d'ailleurs, qui ont conscience de faire partie des "fils et des frères" condamnés à quitter la terre, n'envisagent pas l'avenir avec la même sérénité. C'est pour répondre à leurs préoccupations, et sous leur rude pression, que le gouvernement suspend "momentanément" la taxe de résorption sur le lait, qu'il accorde une nouvelle tranche de stockage du beurre, qu'il met 10 milliards à la disposition du FORMA, décide l'achat de carcasses entières des boeufs par la SIBEV, promet l'ouverture de débouchés impossibles dans le cadre du Marché Commun (dont P. DROUIN stigmatise précisément, dans le Monde du 15 Juin, l'engorgement par les excédents agricoles). Mais ces palliatifs, circonstanciels et illusoirs, destinés à

désamorcer l'action directe pour lui substituer la “trêve des Tables Rondes", ne remettent à aucun moment en cause la loi d'orientation approuvée aussi bien par le PSU que par la SFIO. C'est ainsi qu'elles s'accompagnent de deux projets gouvernementaux, l'un, dit de "préemption aux sociétés foncières", qui reviendrait à accorder à ces sociétés le monopole de l'achat des terres, l'autre d'un relèvement de la retraite des seuls exploitants qui acceptent d'abandonner leur terre, principe dont se félicitent le Conseil d'administration de la FNSEA et les responsables du CNJA dans leur motion du 12 Juillet.

Waldeck ROCHET, quiy comme B. LAMBERT a déposé un projet de loi agricole au parlement, expliquait, dimanche 2 Juillet à St-BRIEUC, le programme du P.C.F.: "une politique de justes prix, de larges débouchés agricoles grâce au relèvement du pouvoir d'achat des travailleurs (sans préciser comment les travailleurs devront s'y prendre pour empêcher auparavant la dégradation du pouvoir d'achat et les licenciements!) de nouveaux prêts d'équipement, la stricte limitation des marges du négoce, la stricte limitation du prix des fermages, la suppression du Marché Commun..." avec en plus, diverses subventions ou détaxations et la franchise de 20.000 Frs, pour la Sécurité Sociale. Et Waldeck ROCKET d'ajouter aussitôt: "mais, évidemment, compter sur un gouvernement qui est avant tout l'instrument des monopoles...Il importe que se rassemblent les forces en vue de rétablir une véritable République où il y aura un parlement démocratique, où les ouvriers et les paysans pourront faire entendre leur voix". Quinze jours plus tard, dans l'HUMANITE, Jean FLAVIEN, se réjouit puisque, selon lui, "la paysannerie commence à saisir que ce qui est en cause, c'est l'organisation même de la politique économique et agricole gaulliste". En persuadant les paysans qu'une solution est possible dans le cadre du régime, qu'avec quelques subventions la "stricte limitation des marges du négoce" et un peu de bonne volonté de la part du gouvernement tout pourrait s'arranger que c'est la politique agricole actuelle, qui est en cause, le P.C, s'efforce d'étouffer, en hâte, tout ce qu'il pouvait y avoir de ferment révolutionnaire dans la révolte paysanne.

Dans ces conditions, il n'y avait pas très grand risques à faire défiler avec les paysans, des ouvriers bien encadrés par la social-démocratie et le P.C., l'HUMANITE, comme B.LAMBERT dans l'EXPRESS, voit "un événement de très grande portée" dans le meeting de SAINT-NAZAIRE. Qu'on sache tout de même que si le texte appelant ouvriers et paysans à cette manifestation exprimait "leur opposition commune au système économique actuel", c'est au grand regret des amis C.F.T.C. de B.LAMBERT et des responsables C.G.T. qui ne cachèrent pas leur nette préférence pour la formule "Contre la politique gouvernementale" derrière laquelle ils firent défiler les manifestants le lendemain.

Des barrages paysans, que restera-t-il ? Si le mouvement marque des signes d'essouflement ce n'est pas par acceptation de la trêve, ce n'est pas par l'enthousiasme qu'ont suscité les décrets gouvernementaux, ni par foi dans les "Tables Rondes" c’est qu'il s’éteint faute de perspectives, que personne n'a pu lui donner dans le cadre du régime capitaliste. C'est pourquoi, l'affirmation de B.LAMBERT, exprime, mot pour mot, le contraire de la réalité quand il dit: "jusqu'à présent les paysans étaient des révoltés, comme au moment des jacqueries. Ils deviennent des révolutionnaires qui savent où ils vont, où ils veulent aller"....(grossir la masse des manoeuvres, ou prendre leur tour dans les queues des chômeurs devant les bureaux de placement!).

Les militants révolutionnaires, quant à eux, ne participeront pas à cette démogogie et à cette duperie. Ils expliqueront honnêtement aux paysans, là où ils pourront les rencontrer, que c'est le régime capitaliste lui-même, et non une certaine politique d'un certain premier ministre, qui les condamne à la disparition et à la paupérisation, que tous ceux qui soutiennent ce régime ne peuvent que leur balbutier des paroles mielleuses et les bercer d'illusions.

Les anarcho-syndicalistes expliqueront que la suppression des intermédiaires cela signifie la suppression du capitalisme et non la concentration commerciale, type LECLERC, ou autre.... Ils expliqueront que la solution du problème agricole ne réside pas dans l'achat des terres par la bourgeoisie des sociétés foncières, sous couvert du "regroupement", mais dans la collectivisation telle que la réalisèrent nos Camarades espagnols, dans certaines communes d'ARAGON en 1936, avant de subir les coups conjugés du fascisme clérical, du stalinisme et de la social-démocratie. Ils expliqueront aussi que la suppression de la propriété privée se réalisera par la lutte de la classe des travailleurs, ouvriers et paysans, non pour le maintien de la démocratie parlementaire bourgeoise, mais pour l'instauration d'un socialisme authentique, du socialisme par en bas.

L’Anarcho-syndicaliste (juillet 1961)

Le Parti communiste dont l'influence à la campagne se limite étroitement à quelques départements du Centre et 2 départements bretons, se félicitent de publier *"La Terre"*, le plus grand journal agricole français. En novembre 64, eurent lieu *"les journées d'Etudes sur le Travail du Parti à la Campagne"*. Le dernier orateur devait conclure : *"Des incompréhensions subsistent. Un certain nombre de nos camarades ne sont pas suffisamment convaincus que des succès peuvent être obtenus sous le pouvoir gaulliste. Or, il est indéniable que, dans la dernière période, le gouvernement a dû, partiellement reculer et prendre des mesures dont bénéficiaient les petits exploitants"*. Ce sont là toutes les perspectives que le P.C.F., peut offrir aux paysans!

CONCLUSION:

Nous posions tout à l'heure la question: *La FNSEA est-elle une organisation syndicale?* Si l'on considère qu'un syndicat est un groupement de combat pour la défense d'intérêt commun, la réponse est NON. On sait ce qu'est un syndicat ouvrier. On sait ce qu'est un syndicat patronal.

Qu'est-ce que la FNSEA? C'est l'organisme qui représente la *"profession"* agricole. Comme s'il existait un organisme regroupant tous les individus qui vivent de l'industrie métallurgique, de SCHNEIDER aux manoeuvres sans spécialité.

La FNSEA c'est un monde avec des "gros" et des "petits", des agrariens, magnats du blé ou de la betterave, des ouvriers agricoles, des propriétaires qui s'enrichissent et investissent des propriétaires qui s'endettent avant de disparaître, des propriétaires chefs d'entreprise, des propriétaires esclaves de leur propriété, des capitalistes et des prolétaires. Quand M. BLONDELLE réclamant le relèvement des prix du blé écrit : *"Nous aussi, nous avons à faire nos investissements"*, il parle pour les gros propriétaires du Bassin parisien qui produisent 60 quintaux à l'ha, non pour les paysans d'Auvergne qui, avec des moyens anachroniques, récoltent 12 quintaux à l'ha et pour lesquels l'augmentation serait vite absorbée par la taxe de résorption sur les excédents (dont il n'est certes pas la cause).

Entre ces petits paysans et ces gros agrariens qui se préparent à leur propre reconversion en industriels-transformateurs, qui *"investissent"* pour industrialiser l'élevage du poulet, du porc ou du baby-beef, quels rapports doit-il y avoir sinon des rapports d'antagonisme?

En fait, la FNSEA rassemblant et encadrant tout un *"monde"* a réalisé ce qui toujours se vérifie dans une société qui comporte des "gros" et des "petits". Ce sont les "gros" qui dirigent et utilisent les "petits" comme des fantassins.

Dans cette jungle, cette arène qu'est le monde agricole, des clivages se produiront et les choses se simplifieront. La "modernisation" des structures agricoles, c'est-à-dire la concentration capitaliste planifiée par la loi d'orientation correspond exactement à la "modernisation" des structures industrielles, c'est-à-dire aux fusions d'usines, absorbtions, reconversions stimulées par les Plans. Le Capitalisme pour se survivre exige ces transformations-licenciements, déclassements professionnels, surexploitation dans les usines, prolétarisation des petits paysans qui deviendront manoeuvres des villes ou salariés de fermes géantes, tout ce cortège de désespoirs et de misères qui accompagne la sauvegarde du régime de profit est une chose normale: c'est la morale du capitalisme.

Camarades paysans, les anarchistes n'ont pas de solutions miraculeuses à vous proposer dans le cadre de ce régime. Ceux qui vous font croire à ces solutions vous trompent et vous mentent.

Et pourtant, les quelques expériences de culture collective indiquent la seule et bonne voie. C'est tout ce qui empêche leur généralisation et leur succès qui doit être dét truit: la propriété privée qui débouche sur la concentration capitaliste des terres, le système du "marché" qui impose l'impitoyable concurrence des gros agrariens et déjà, des firmes internationales, les contrôles des surfaces, les règles de limitation ou de développement, les plans obligatoires de plantations et semis, d'arrachages et cueillettes, et finalement l'Etat qui édicte toutes ces lois et tous ces plans au bénéfice exclusif de la grande bourgeoisie foncière.

Aujourd'hui, la bourgeoisie et son Etat remportent une même victoire sur les petits paysans chassés de leur terre et les ouvriers licenciés des usines ou soumis à des conditions draconiennes de travail. Mais la bourgeoisie n'aura pas réglé pour autant les contradictions du capitalisme, pas plus que la bourgeoisie américaine n'a trouvé de solutions à l'engorgement monstrueux de ses stocks de produits agricoles ou manufacturés, derrière lesquels se profile le spectre terrifiant de la guerre thermonucléaire.

Ouvriers ou paysans, vos intérêts et vos aspirations sont les mêmes, les coups qui nous sont portés proviennent des mêmes causes et des mêmes ennemis. Au cours de cette enquête sans prétention, des contacts ont été pris, à une très faible échelle, leur importance n'a pas de prix; il faut qu'ils soient maintenus et qu'ils se développent.

Ensemble, nous trouverons les voies et les moyens de bâtir l'organisation qui manque aux travailleurs pour réaliser cette chose si simple: produire dans la sécurité et la joie, ce dont nous avons besoin.

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

Michel GATINEAU 107 rue Jean Jaurès ST. FLORENT LES NIORT (DEUX SEVRES)

C.C.P. 2493-81 NANTES

ABONNEMENT: 5.00 F. les 10 numéros

ABONNEMENTDE SOUTIEN: 10.00 F.

Ce numéro spécial nous coûte cher.

Tous les camarades et lecteurs qui en ont la possibilité peuvent nous adresser des fonds au CCP ci-dessus indiqué.